

Questions au feuilleton

a) Pays fournisseur	b) Quantité Importée	c) Valeur de la quantité importée	Prix moyen la livre
Australie	13,400 lbs	\$ 26,000.	\$1.94/lb. ⁽²⁾
É.-U.	8,262,300 lbs	\$4,319,000.	.52/lb.
TOTAL	8,275,700 lbs	\$4,345,000.⁽¹⁾	.53/lb.

⁽¹⁾ Le total ne correspond pas à la somme par suite de l'arrondissement des chiffres.

⁽²⁾ Emballage spécial et beurre réservé à un usage particulier.

d) Le droit de douane sur le beurre importé des États-Unis est de 12c. la livre. e) La Commission canadienne du lait. f) La Commission canadienne a vendu ce beurre à 68c. la livre.

INFORMATION CANADA—LES FRAIS PUBLICITAIRES

Question n° 67—M. Nystrom:

1. Combien d'argent a dépensé Information Canada pour la publicité et/ou l'information durant chacune des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972?

2. Quels sont les noms et adresses des entreprises et des particuliers à qui on a adjudé les contrats, combien a-t-on dépensé dans chaque cas et quel était l'objet de chaque contrat?

3. Quels contrats de publicité et/ou d'information a-t-on adjudés durant l'année financière actuelle, quels sont les noms et adresses des bénéficiaires, de quel montant s'agit-il dans chaque cas et quel est l'objet de chacun des contrats?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): 1. 1970-1971, * \$45,435.47; 1971-1972, \$86,774.75. *Il n'est pas fait état des exercices financiers 1968-1969 et 1969-1970, Information Canada n'ayant commencé ses activités que le 1^{er} avril 1970.

	1970-1971	1971-1972
Canadian Advertising Agency Ltd. 630 ouest, rue Sherbrooke Montréal (Québec)	\$45,435.47	\$27,130.76
B.C.P. Advertising Ltd. 1010 ouest, rue Sainte-Catherine Montréal (Québec)		\$22,734.22
Goodis, Goldberg, Soren Limited 23, place Prince Andrew Don Mills (Ontario)		\$36,909.77

Tous ces contrats avaient pour objet de faire connaître l'emplacement des librairies d'Information Canada et les publications qui y sont vendues.

3. On n'a pas accordé de contrat précis en 1972-1973. Voici, à ce jour, les sommes versées pour annoncer la vente des publications:

	Versements à ce jour
Canadian Advertising Agency Ltd. (adresse donnée en 2)	\$ 429.42
B.C.P. Advertising Limited (adresse donnée en 2)	\$1,284.91
Goodis, Goldberg, Soren Limited (adresse donnée en 2)	\$ 790.84

[M. Gillespie.]

Remarque: La Division des expositions d'Information Canada est un service central qui ne fait pas de publicité ou de promotion pour son propre compte. Son travail pour les ministères et organismes clients peut, toutefois, être considéré en partie comme de la publicité ou de la promotion entreprise par ces derniers. Comme la Division des expositions n'a pas de crédits votés et que, dans toutes ses activités, elle applique le principe du recouvrement des frais, nous supposons que les autres administrations feront état séparément de leurs dépenses totales de programmes sous les rubriques indiquées. La Photothèque, qui relève d'Information Canada depuis août 1971, n'a sous-traité aucune activité de publicité et n'a consacré depuis cette date que des sommes minimales, impossibles à ventiler, pour la promotion et la publicité.

LES SUBVENTIONS À LA COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS ET À LA SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Question n° 188—M. Laprise:

Le gouvernement canadien a-t-il accordé des subventions à la Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis et à la Société Navale Chargeurs Delmas-Vieljeux et, dans l'affirmative, quel montant a été accordé à chacune?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

L'UTILISATION DU SATELLITE DE COMMUNICATION ANIK DANS LA RÉGION DE RIMOUSKI

[Français]

Question n° 286—M. Allard:

Le gouvernement a-t-il l'intention de se servir du satellite de télécommunication Anik dans le but d'améliorer le service dans la région de Rimouski?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Le service téléphonique local à Rimouski est assuré par la compagnie Québec-Téléphone. La qualité du service exploité localement par Québec-Téléphone ne sera affectée d'aucune manière par la mise en orbite du satellite Anik, si ce n'est peut-être la rapidité et la facilité avec laquelle les abonnés de Québec-Téléphone pourront obtenir une liaison téléphonique avec des correspondants situés, disons, à l'extrémité ouest du pays. En effet, comme le Réseau téléphonique transcanadien a déjà retenu deux des canaux du satellite Anik, il s'ensuit que l'ensemble du trafic téléphonique ou du transport des données d'une extrémité à l'autre du pays sera assuré d'un acheminement plus rapide puisqu'un nombre plus considérable de voies téléphoniques deviendront ainsi disponibles. Donc, par voie de conséquences mais très indirectement, il est possible de dire que même si la qualité locale du service téléphonique de Québec-Téléphone ne sera pas améliorée par l'avènement d'Anik, les abonnés du téléphone à Rimouski seront assurés, par la mise en orbite du satellite, que leurs appels à destination ou en provenance d'autres régions du pays seront acheminés avec efficacité et rapidité. Par ailleurs, l'avènement d'Anik n'affectera en rien la qualité ou la diversité du signal radio ou du signal de télévision acheminé sur le réseau de Québec-Téléphone.